CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Fédération canadienne des métiers d'art

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Arts et culture

* Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

La FCMA appuie la demande de la Coalition canadienne des arts (CCA) visant une hausse de l'allocation parlementaire annuelle au Conseil des arts du Canada (CAC) de 10 % en 2014-2015, permettant ainsi au Conseil de poursuivre son excellent travail au sein du secteur culturel (qui englobe les métiers d'art). Une hausse du financement accordé au CAC assurerait la durabilité et la croissance au sein de l'économie culturelle, menant à la création d'emplois, à une production artistique accrue pour les marché public et privé, au développement des célébrations et des échanges culturels, et à une amélioration de la qualité de vie des Canadiens à l'échelle du pays.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le gouvernement fédéral offre plusieurs programmes qui appuient les artistes et les institutions canadiens, mais les fonds affectés à ces programmes n'ont pas augmenté au même rythme que l'inflation et ne reflètent pas l'effet sur l'ensemble de l'économie attribuable aux investissements dans les arts. Le secteur de la culture au Canada contribue 46 milliards de dollars au PIB; pour chaque dollar investi directement ou indirectement dans des activités culturelles, on génère 3,20 $ en activité économique au bénéfice de tous les Canadiens. Les taxes et impôts perçus sur cette activité devraient permettre de récupérer, au moins en partie, la hausse des coûts de financement.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

En 2011-2012, le Conseil a financé 2 000 artistes et 2 200 organismes voués aux arts, ce dont 1 900 collectivités canadiennes ont bénéficié. Plus précisément, il y a près de 35 000 créateurs des arts visuels, des arts des médias et des métiers d'art qui ont bénéficié directement des revenus d'emploi et commerciaux découlant du financement public, améliorant les compétences entrepreneuriales des artistes professionnels. D'après le Conference Board du Canada, le secteur des arts comptait 616 000 employés en 2013, soit 3,9 % des emplois à l'échelle nationale. Au moins 45 % de tous les Canadiens visitent des expositions d'art contemporain ou ancien au pays.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Il est crucial d'accroître le financement accordé au Conseil des arts du Canada pour maintenir l'emploi dans le secteur culturel. Les arts visuels et les arts des médias permettent au public de mieux comprendre notre culture et notre patrimoine; de plus, ils créent un marché du travail et une économie locale qui stimulent l'activité créative. Les programmes de financement fédéraux s'avèrent cruciaux pour permettre aux artistes autonomes et aux musées d'élargir leurs perspectives commerciales, tant au Canada qu'à l'étranger. Le Conseil des arts du Canada a fait la preuve de son efficience et de son efficacité en ce qui a trait à l'investissement de fonds. Il est le mieux placé pour continuer d'appuyer et d'améliorer l'emploi au sein de notre industrie.

Sujet : Arts et culture

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Nous appuyons la recommandation de la CCA visant à renouveler l'investissement dans les programmes des industries des arts et de la culture au ministère du Patrimoine canadien (MPC), ainsi qu'à accroître cet investissement en fonction du coût de la vie. En vertu de son mandat, le MPC doit notamment venir en aide aux organismes et institutions voués aux arts et à la mise en valeur du patrimoine qui encouragent la création, la production, la distribution, l'acquisition et la préservation des produits et services des domaines de la culture et du patrimoine. Les programmes qui revêtent un intérêt particulier pour la FCMA sont le Programme des initiatives stratégiques (PIS), le Programme d'appui aux langues officielles (PALO) et Jeunesse Canada au travail (JCT).

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$1 million-4.9 millions

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

La FCMA demande que tous les programmes actuels du MPC soient maintenus et qu'ils obtiennent une augmentation en fonction du coût de la vie de l'ordre de 1,6 %. Cette augmentation coûtera 1,92 million de dollars. Les sommes perçues dans d'autres domaines tels que l'impôt sur le revenu, la TPS, etc. vont probablement permettre de récupérer les coûts de cette augmentation. Faute d'une telle indexation au coût de la vie, chacun de ces programmes subirait – en terme réels – une compression qui ferait en sorte que le MPC serait moins en mesure d'appuyer les industries moins financées telles que les métiers d'art, qui ne sont pas représentés par un programme spécifique (contrairement à la musique, au cinéma, etc.).

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Les programmes du MPC améliorent l'accès du public aux arts et au patrimoine canadiens, et permettent au public d'en avoir une meilleure compréhension. Grâce aux fonds pour la traduction du PALO, les organismes voués aux arts peuvent organiser des conférences et des événements publics plus accessibles aux diverses cultures; les participants peuvent traduire leur documentation imprimée ou électronique à l'intention du public. Les programmes de stages tels que JCT permettent aux nouveaux professionnels de l'art d'acquérir une expérience précieuse dans le cadre d'emplois rémunérés, ce qui les prépare à des carrières plus durables dans des organismes culturels. JCT appuie la formation dans un domaine unique, qui reçoit peu de soutien de la part des établissements d'enseignement.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Un financement accru pour le MPC mènera à un meilleur accès du public à la culture canadienne, et à une meilleure appréciation de cette culture, tant de la part des Canadiens que des touristes. Le PIS aide les organismes à améliorer leurs activités, leurs débouchés et leurs partenariats, ce qui améliore l'accès aux programmes existants. De plus, le PIS et le PALO stimulent la création d'emploi à l'extérieur de nos industries culturelles, du fait que des traducteurs, des entreprises de marketing et d'autres sont embauchés pour travailler dans notre industrie. Par l'entremise de JCT, des stages permettent à de jeunes professionnels d'acquérir une première expérience de travail, ainsi qu'une formation en cours d'emploi et un encadrement professionnel dans le cadre d'un emploi rémunéré.

Sujet : Arts et culture

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Nous reprenons la demande de la CCA visant l'affectation de nouveaux fonds en 2014-2015 à une stratégie de diplomatie culturelle en concordance avec la Stratégie commerciale mondiale. Il s'agirait de la première étape en vue d'élargir l'accès aux marchés mondiaux pour la culture et les arts. Nous recommandons un investissement initial et immédiat de 5 millions de dollars pour 2014-2015, ainsi qu'une somme additionnelle de 5 millions de dollars par année sur une période de cinq ans, soit un total de 25 millions de dollars d'ici 2019. Il s'agit d'un domaine prometteur qui est présentement négligé, car nous avons la possibilité d'accroître notre accès à de nouveaux marchés et d'améliorer nos relations culturelles à l'étranger.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Ainsi que nous l'avons indiqué à la recommandation 1, les investissements dans les arts assurent un bénéfice net aux Canadiens et le financement accru n'aide pas seulement les industries des arts et de la culture. On investit 7,9 milliards de dollars par année dans les programmes culturels; or, ces mêmes activités permettent aux divers ordres de gouvernement de percevoir environ 25 milliards de dollars en taxes et impôts. Joignant sa voix à celles de la Coalition canadienne des arts et de l'Alliance pour les arts visuels, la FCMA demande qu'une proportion plus élevée des recettes découlant directement des programmes et services culturels soit réinvestie dans le développement de ces programmes et services.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Ce nouvel investissement comblera l'absence de certains programmes importants au MAECI et au MPC qui jouaient ce rôle, mais qui ont été abolis au cours des dernières années. Il est tout à fait essentiel de promouvoir l'art canadien. La participation canadienne aux biennales, foires et festivals d'art internationaux permet aux artistes et aux galeries canadiens de monter sur la scène mondiale à titre de chefs de file et d'innovateurs dans les domaines de l'art visuel, de l'art des médias et des métiers d'art. La reconnaissance internationale incite les publics de ces festivals à visiter le Canada et solidifie notre réputation à l'étranger en tant que pays qui appuie une culture diversifiée, unique et importante.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Les métiers d'art et d'autres formes d'expression artistique sont exposés dans des galeries, des foires, des biennales, des festivals, des boutiques, des ambassades et de nombreux autres centres culturels. Les métiers d'art canadiens sont mis en valeur à l'étranger dans le cadre d'expositions telles que la Biennale internationale des métiers d'arts de Cheongju en Corée du Sud et la Biennale de Venise, qui a mis en vedette les œuvres de la céramiste Shary Boyle plus tôt cette année. Les galeries commerciales ouvrent le marché à un public plus vaste au moyen des ventes et des expositions à l'étranger; d'après les estimations, les exportations de l'art visuel canadien se chiffraient à 73 millions de dollars en 2006. De nombreuses autres occasions sont ratées à cause du manque de financement.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

La Fédération canadienne des métiers d'art est la seule organisation nationale aux services des arts qui se consacre à la promotion des métiers d'art canadiens au pays et à l'étranger. Nous travaillons avec les conseils provinciaux et territoriaux des métiers d'art à l'échelle du pays pour appuyer les projets de collaboration qui aident le secteur en offrant aux artisans davantage de possibilités de produire des sculptures et des objets d'art fonctionnels. Cette industrie est unique dans la mesure où elle chevauche de nombreuses autres industries, y compris le secteur de la culture dans son ensemble, la fabrication, le design, l'éducation, le tourisme, la santé et de nombreux autres. La plupart des artisans professionnels au Canada sont de petits entrepreneurs à leur compte qui créent des emplois à l'intérieur et à l'extérieur du secteur culturel. Comme tous les autres entrepreneurs, ils ont recours à des comptables, vendeurs, spécialistes du marketing, expéditeurs, etc.

Le secteur des métiers d'art se porte bien au Canada : plus de 6 000 artistes en exercice sont inscrits à notre organisation et de nombreux autres travaillent de manière indépendante à l'échelle du pays. Les programmes signalés dans nos trois recommandations ci-dessus aident ces artistes à réussir dans un secteur important, en les soutenant directement durant des moments clés de leurs carrières ou en soutenant les systèmes qui permettent aux artistes de réussir et au public d'interagir avec le secteur. Ces programmes sont essentiels au développement et à la santé de l'économie culturelle, et méritent un soutien fédéral accru au moment où le Canada tâche d'accroître les emplois durables pour les Canadiens.

L'impact du secteur culturel se fait également sentir ailleurs, particulièrement dans le tourisme. Les artisans et les travailleurs culturels contribuent de manière significative à cette industrie, car une culture vigoureuse attire des visiteurs tant de l'étranger que du reste du pays. Il faudrait encourager le tourisme interprovincial et interterritorial afin d'assurer que les Canadiens explorent tout ce que le Canada peut leur offrir, y compris les métiers d'art. (Les métiers d'art jouent un rôle important dans le tourisme, car les visiteurs achètent souvent de l'artisanat en guise de souvenir de leur voyage.) La promotion de l'artisanat et de la culture est loin d'être une idée nouvelle dans le secteur du tourisme, mais il est important de signaler le lien entre, d'une part, l'appui au Conseil des arts du Canada, au patrimoine canadien et à une stratégie de diplomatie culturelle (voir les trois recommandations) et, d'autre part, l'accroissement du tourisme. Appuyer le développement culturel au moyen de ces programmes permettra au secteur de prospérer, ce qui favorisera une programmation et une production artistiques meilleures et plus grandes, ce qui assurera une hausse de l'assistance, de la participation et des dépenses dans le secteur culturel de la part des publics canadien et international.

Nous remercions le gouvernement fédéral de tenir des consultations prébudgétaires et de nous donner l'occasion de prendre la parole. Nous serions heureux de répondre à toute question soulevée par l'examen de la présente proposition. N'hésitez pas à communiquer avec nous en tout temps.

Cordialement,
Maegen Black, directrice administrative de la Fédération canadienne des métiers d'art

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.